

Berne, 22 août 2020

Protocole de la 98ème Assemblée des Délégués de Swiss Ice Skating 22 août 2020, 10h15, Maison des Sports, Salle Stadion, Ittigen

Présents : 35 clubs et 5 associations régionales avec 115 voix
Majorité absolue : 58 voix – Majorité 2/3 : 77 voix

Se sont excusés (34 clubs / 3 associations régionales):

Adelboden, Ascona, Bäretswil, Bellinzona, Biasca, Biel, Delémont, Dielsdorf, Franches Montagnes, Frauenfeld, Hochdorf, Jung-Interlaken, Kloten, Küsnacht am Rigi, Laufen, Lenzerheide-Valbella, Martigny, Mittelland, Mittelrheintal, Moutier, Olten, Powerskating Zug, Rorschach, Solothurn-Zuchwil, St. Gallen, St. Jakob Basel, Thalwil, Thun, Urdorf, Uzwil, Weinfelden, Wohlen, Zug Zürich-Oerlikon, FTP, OEV, TGEV

Absents, non excusés (22 clubs):

Ajoie, ELS Basel, Chiasso, Crans Montana, Flims-Surselva, Genève, Glarus, Heuried-Zürich, Illnau-Effretikon, Kreuzlingen, Monthey, Morges, Münchenbuchsee, Rheinfelden, St. Moritz, Sursee, Val de Travers, Vallorbe, Verbier, Villars, Wallisellen, Zünzgen-Sissach.

Se sont également excusés :

Hors Comité : Brecht Patrik
Dr. Frey Walter O.
Rey Gabrielle
Mariotta-Crivelli Isabella
Nobs Jean

Membres d'honneur : Biellmann Denise
Brède-Crosa Liliane
Carrupt Barbara
Desbordes Marie-Laure
Diémand Claudine
Diener Verena
Germann Markus
Grütter Peter
Hüge Erika
Klapp Lily
Krummenacher Georg

Linder Ulrich
Lüssi Christina
Pfister Béatrice
Reinhart Maya
Tognali Rita
Van Berkel Sarah

Invités : Schmid Fredi, Directeur ISU
Schennach Steve, Directeur Fondation Aide sportive
Banfi Anuska, Présidente ASMP
Schnegg Roger, Directeur Swiss Olympic
Mägerle Daniel, Cabinet d'avocats Mägerle

1. Bienvenue et ouverture de l'assemblée

Diana Barbacci Lévy, Présidente de Swiss Ice Skating, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux délégués. Elle salue en particulier Roland Maillard et Roland Wehinger, Présidents d'honneur de Swiss Ice Skating ainsi que les membres d'honneur Rahel Schmid-Gottschall et Hans-Ulrich Lüthi.

Elle souhaite également la bienvenue à Benjamin Block, de la société de révision Aeberli Treuhand AG, Evi Fehr et Chantal Maspoli.

Matthias Baumberger, Directeur de Swiss Ice Skating depuis le 1er mai 2020, salue l'assemblée et se présente brièvement. Il remercie le comité ainsi que Florence Schneider, employée de bureau chez Swiss Ice Skating, pour leur accueil et la mise au courant au sein de Swiss Ice Skating. Il salue également le traducteur en simultané, Monsieur Sulpice Piller. En outre, il prie les délégués de garder leurs distances en raison du COVID-19 et de porter dans la mesure du possible les masques à disposition à l'entrée.

Sont proposés comme scrutateurs :

- Agnes Vasella, Eisclub Chur
- Dominique Zeller, Schlittschuhclub Bern
- Urs Schneider, Skating Club Huttwil
- Thierry Clerc, Club de Patinage Gruyère

L'assemblée confirme par vote unanime la nomination des scrutateurs proposés.

Il n'y a pas d'objections ou de demandes de modifications de l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 24 août 2019

Le procès-verbal de la 97ème assemblée des délégués du 24 août 2019 a été envoyé avec l'invitation. La Présidente remercie Martin Häfelfinger et Florence Schneider, responsables de la rédaction de ce procès-verbal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation des rapports annuels 2019-2020

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

4. Acceptation du compte d'exploitation 2019-2020 et prise de connaissance du rapport de l'instance de révision

Le compte d'exploitation est équilibré après le prélèvement de CHF 10'000.- sur le capital libre. Le déficit de CHF 10'000.- est dû à la pandémie du Covid-19. La très grande volatilité du marché boursier peut notamment être considérée comme responsable de cette situation. Jusqu'à la mi-mars, la perte comptable sur le compte titres était encore de CHF 86'000.-. A la fin du mois d'avril, elle n'était plus que de CHF 32'800.- grâce à la hausse des cours boursiers. Cette perte non réalisée sur le compte titres offre toutefois la possibilité à Swiss Ice Skating de réaliser des bénéfices plus élevés durant la saison en cours, ce qui lui donnera une certaine flexibilité budgétaire.

Le **bilan** à fin avril 2020 confirme la situation financière très saine de Swiss Ice Skating. Le **capital libre** s'élève encore à plus de CHF 807'000.-, tandis que le capital organisationnel, c'est-à-dire le capital libre plus le capital affecté aux projets, s'élève à environ CHF 950'000.-.

Malgré un léger déficit, le **résultat du compte d'exploitation** peut être considéré comme positif. Comme toujours, les faits les plus importants du compte d'exploitation sont commentés dans le rapport annuel. Toutefois, un poste est expliqué plus en détail cette année, à savoir les coûts de la rubrique "Projets", qui se trouvent en annexe dans le tableau 3.2. CHF 132'000.- ont été budgétisés à ce titre, et CHF 134'800.- ont finalement été investis. Les projets suivants ont été financés grâce à cette somme :

- Préparation JOJ 2020 : CHF 85'700.- / financés à 100% par Swiss Olympic
- Organisation événement Starclass Short Track à Lausanne : CHF 20'000.-, payés à 100% par l'ISU.
- Projet de la relève ISU Ostrava : CHF 16'200.-
- Projet Short Track Lausanne : CHF 7'500.-, financé par l'ISU
- Projet SYS : CHF 5'400.-

Le **rapport de l'organe de révision** Aeberli Treuhand AG est imprimé dans le rapport annuel. Bien qu'il s'agisse d'un rapport standard sans remarques particulières, Benjamin Block est présent en tant que représentant de l'organe de révision. Benjamin Block recommande aux délégués d'accepter les comptes annuels.

Au nom du comité, Charles Pfister propose de prendre acte du rapport des vérificateurs et d'approuver les comptes annuels 2019-2020.

Les comptes annuels 2019-20 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

5. Décharge aux organes

La décharge est donnée aux organes à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

6. Propositions

Proposition du comité de Swiss Ice Skating - Modifications des Statuts

Avec l'invitation, la proposition de modification des statuts de Swiss Ice Skating a été envoyée.

Lors de sa séance du 19 juin, le comité de Swiss Ice Skating a décidé de fusionner les deux commissions Sport et Figure en une seule commission Figure et d'ajouter la commission Formation des entraîneurs aux statuts. Raison :

- La commission Figure est désormais responsable de toutes les questions relatives au sport de performance, de la relève, du développement de la base ainsi que de l'élaboration et du respect des règlements techniques pour les disciplines du patinage individuel, du patinage en couple et de la danse sur glace.
- Renforcement de la formation au sein de la fédération. La commission Formation des entraîneurs est désormais responsable de la formation et de la formation continue des entraîneurs titulaires d'une licence SIS et des moniteurs J+S en patinage artistique, danse sur glace, patinage de vitesse, short track et patinage synchronisé.

Diana Barbacci Lévy propose d'approuver la modification des statuts. Une majorité des deux tiers est requise pour cette modification.

La proposition est approuvée par 109 voix contre 6.

Diana Barbacci Lévy remercie les délégués pour ce vote.

7. Elections

Denise Gallandat-Di Grazia, Cheffe de la commission Sport, et Charles Pfister, Chef des Finances, quitteront leurs fonctions lors de cette assemblée des délégués 2020. Denise Gallandat-Di Grazia s'est excusée pour l'AD.

Charles Pfister reçoit un cadeau et un tonnerre d'applaudissements bien mérités.

La Présidente explique la procédure d'élections selon les statuts, art. 21 :

- Lors des élections, c'est la majorité absolue qui décide au premier tour de scrutin ; à partir du deuxième tour, c'est la majorité relative qui décide. En cas d'égalité, un nouveau vote est organisé.
- Les votes et les élections sont ouverts. Un vote secret peut être décidé à la majorité simple.

En ce qui concerne l'éligibilité des candidats, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Etre membre d'un club de patinage affilié à Swiss Ice Skating.
- Une seule personne d'un même club de patinage peut être représentée au comité
- Le président/la présidente ne peut être en même temps président/e d'un membre ordinaire.

a) Election de la Présidente

Diana Barbacci Lévy se présente pour un nouveau mandat de deux ans.

Jan Caflisch, vice-président et Chef de la commission Vitesse, prend la parole et remercie Diana Barbacci Lévy pour son engagement au sein de la fédération. Il propose aux délégués de réélire Diana Barbacci Lévy pour un nouveau mandat de deux ans.

Diana Barbacci Lévy est confirmée à l'unanimité dans sa fonction par des applaudissements nourris. Elle remercie les délégués pour cette élection.

b) Election des membres du comité de Swiss Ice Skating

Christine Müller Mebes, René Bänziger, Sandor Galambos et Jan Caflisch se présentent à la réélection pour un nouveau mandat de deux ans.

Tous les membres actuels sont réélus, avec une abstention.

c) Election du Chef des Finances

Suite à la démission de Charles Pfister, Chef des Finances, un successeur est recherché. Raphael Widmer, du club de patinage de Küsnacht, se présente à l'élection.

Raphael Widmer se présente brièvement. Il est directeur financier du groupe Stadler AG et également membre du comité exécutif de ce groupe. Il est diplômé en économie (lic. oec. HSG & MBA IESE) et est expert-comptable diplômé (EXPERTsuisse). Raphael Widmer est marié et a trois enfants (19/20/22). Il vit à Zumikon et pratique la randonnée et l'alpinisme pendant son temps libre.

Raphaël Widmer obtient 115 voix et est donc élu en tant que nouveau Chef des Finances.

d) Election d'un nouveau membre dans le comité

La modification des statuts ayant été acceptée, il est nécessaire de nommer un responsable de la commission Formation entraîneurs. Thomas Degen, de l'association de patinage des Grisons, s'est porté candidat préalablement auprès de Swiss Ice Skating pour cette fonction.

Thomas Degen se présente brièvement. Il est indépendant, professeur diplômé de gymnastique et de sport à l'Université de Berne et travaille sur des projets pour Tourisme | Mouvement | Culture. Thomas Degen est né en 1958, vit à Maienfeld, est marié et a deux enfants (1999 / 2003).

Thomas Degen obtient 115 voix et est donc élu comme nouveau Chef Formation des entraîneurs.

e) Election de l'organe de révision

L'organe de révision actuel, Aeberli Treuhand AG, se présente pour une réélection.

L'organe de révision est élu à l'unanimité pour une nouvelle année.

f) Election du Président et des membres du tribunal arbitral

La fonction de Président du tribunal arbitral est vacante depuis deux ans. Par conséquent, la fédération a placé une annonce pour ce poste bénévole dans le bulletin d'information 12/2020.

Le tribunal arbitral est composé d'un président et de trois membres. Elle statue sur tous les différends ou litiges qui ne peuvent être réglés par le comité ou l'assemblée des délégués :

- entre des membres de Swiss Ice Skating
- entre un membre et Swiss Ice Skating

Eric Lehmann du Club des Patineurs Lausanne Malley s'est porté candidat préalablement pour cette fonction au sein de Swiss Ice Skating.

Eric Lehmann se présente brièvement. Il vit à Lens et est diplômé en droit et en sciences de la communication. Eric Lehmann a été directeur et rédacteur en chef du journal "La Suisse" et président du conseil d'administration de la Société suisse de radio et télévision SSR/SRG.

Eric Lehmann obtient 115 voix et est donc élu président du tribunal arbitral.

Les personnes suivantes sont également candidates à l'élection des membres du tribunal arbitral : Isabella Mariotta Crivelli du Club Pattinaggio Lugano, Gabrielle Rey du Club de Patinage Sion et Jean Nobs du Club des Patineurs Genève.

Les membres du tribunal arbitral sont réélus à l'unanimité.

8. Informations de la fédération

Concept de stabilisation

Matthias Baumberger informe sur le concept de stabilisation COVID-19 de Swiss Olympic.

La Confédération, en collaboration avec Swiss Olympic, a accordé un paquet de stabilisation d'environ CHF 92 millions en faveur du sport suisse. Pour Swiss Ice Skating, un montant maximum de CHF 1'003'393.- a été réservé.

Afin de pouvoir demander des contributions de soutien, Swiss Ice Skating a été chargée de montrer, au moyen d'un concept de stabilisation, quels sont les dommages nets causés par le COVID-19 en 2020. Le concept de stabilisation doit montrer clairement quelles organisations, quels centres et quels événements sont pertinents pour le système. L'utilisation des ressources

financières sera divisée en principe comme suit: 1/3 sport de performance et 2/3 développement de la base. Ainsi, tous ont en principe la possibilité d'être soutenus.

Sont considérés comme dommages les diminutions de revenus et les dépenses supplémentaires liées au COVID-19. Chaque organisation qui peut présenter une demande doit rédiger une "déclaration COVID-19". Celle-ci doit énumérer les dommages. Elle doit obligatoirement comparer les diminutions de recettes et coûts supplémentaires liés au COVID-19 aux recettes supplémentaires et réductions de coûts. Si le résultat présente un solde négatif, l'organisation peut le déclarer comme une perte.

Toutes les organisations actives dans le domaine du patinage sur glace peuvent soumettre une demande complète à Swiss Ice Skating jusqu'au 1er octobre 2020 au plus tard.

Questions de l'assemblée

Sonja Selenati, Bülacher EC, aimerait savoir si le dommage doit déjà exister au moment de la demande pour être autorisé à soumettre une demande. Matthias Baumberger va clarifier ce point, mais pense que cela devrait être possible. Il en informera les clubs.

Andrew Paice, EC Wettingen, demande si une demande pour des pertes de membres peuvent également être faites. Il est déçu de Swiss Olympic car les pertes concernant les athlètes ne sont pas prises en compte. Matthias Baumberger va faire cette demande et clarifier ce point. Les clubs seront également informés.

Roland Maillard, Président d'honneur, appelle tous les clubs à faire leurs devoirs et à soumettre les demandes afin que Swiss Ice Skating reçoive les fonds.

Matthias Baumberger soutient cette déclaration, mais souligne que les exigences de Swiss Olympic sont très strictes.

Heinz Locher, EC Burgdorf, est en discussion avec l'OFSPÖ. La barre est très élevée et est également reportée encore et encore. S'adresser au BASPO est un moyen d'obtenir une aide pour les possibilités d'entraînement. Toutefois, les recettes manquantes provenant des frais de cours J+S ne peuvent pas être déclarées comme une perte nette, car selon l'OFSPÖ, elles seront probablement couvertes par des contributions spéciales.

Agnes Vasella, EC Chur, informe qu'ils avaient deux sponsors, mais que ceux-ci n'ont pas renouvelé leur contrat à cause de la situation causée par le COVID-19. Ces sponsors auraient soutenu financièrement les athlètes. Ils ne peuvent donc pas soumettre une demande à Swiss Olympic, puisque l'argent ne peut pas être utilisé pour les athlètes. Matthias Baumberger apportera également des précisions à ce sujet.

Swiss Ice Skating informera toutes les organisations actives dans le domaine du patinage sur glace d'ici la fin du mois d'août sur la manière dont elles peuvent soumettre une demande de contribution complète.

Rôle du coach J+S dans les clubs

Ina Jegher, responsable de la formation chez Swiss Ice Skating, informe concernant les sujets de J+S suivants :

- Rôle du coach J+S dans le club
- Projet « enquête/statistique »
- Cours de moniteurs 1418SIS (étape préalable au cours de moniteurs J+S)

Toutes les informations pour les clubs concernant le COVID-19 doivent être fournies par le coach J+S. Elle demande aux clubs de maintenir la communication entre les coaches et le club.

Depuis la fin du mois de mars, tous les moniteurs J+S et tous ceux qui travaillent sous le label J+S doivent saisir leurs fiches de présence par voie électronique.

Maud Réveilhac, CPA Yverdon, réalisera une enquête/statistique concernant J+S. Un questionnaire sera envoyé à tous les clubs. Ina Jegher demande à tous les clubs de remplir et de renvoyer le questionnaire en temps voulu.

Le cours de moniteurs 1418SIS est un programme d'introduction préalable au cours de moniteurs J+S.

9. Honneurs

Evi Fehr, coach de Sarah Meier (-van Berkel), Chantal Maspoli, présidente du CO du Neuchâtel Trophy et présidente du CO des Championnats du monde juniors ISU 2019 de patinage synchronisé à Neuchâtel ainsi que Charles Pfister, Chef des Finances sortant de Swiss Ice Skating, sont proposés aux délégués comme membres d'honneur.

Diana Barbacci Lévy fait l'éloge des trois membres d'honneur proposés.

Evi Fehr, Chantal Maspoli et Charles Pfister sont nommés membres d'honneur de Swiss Ice Skating sous un tonnerre d'applaudissements pour les grands services rendus au patinage suisse durant de longues années.

10. Divers

Universiades d'Hiver 2021

Françoise Schnydrig présente les Universiades d'hiver LUCERNE 2021 et partage quelques informations. Elle remercie également Roland Maillard pour son soutien dans l'organisation.

Informations Swiss Ice Skating

Matthias Baumberger informe les délégués de l'offre de la société suisse de télécommunications Sunrise. Désormais, tous les membres de Swiss Ice Skating bénéficient de conditions spéciales exclusives pour les abonnements Sunrise. Les délégués peuvent prendre un dépliant à ce sujet avec eux.

Matthias Baumgartner informe sur le soutien de la société du Sport-Toto, Swisslos et la Loterie Romande au sport suisse. Ils offrent des produits de loterie attrayants et socialement responsables tels que Swiss Lotto, EuroMillions, des billets de loterie et des paris sportifs en Suisse pour le compte des cantons. Leurs bénéfices nets sont entièrement consacrés à des causes caritatives. En 2019, par exemple, 166 millions de francs suisses de fonds de loterie ont été versés au sport suisse. Swisslos et la Loterie Romande mettent environ 55 millions à la disposition de la société du Sport-Toto pour être distribués au sport national (notamment à Swiss Olympic, à l'Aide sportive suisse, à Swiss football et à Swiss ice hockey) en 2020. Le reste sera versé par le biais des fonds cantonaux pour le sport, principalement pour le sport de base et les infrastructures sportives.

Il n'y a pas de questions de l'assemblée.

La prochaine Assemblée des Délégués aura lieu le samedi 28 août 2021.

La Présidente clôt l'Assemblée des Délégués à 12 h 20 et souhaite à chacun un bon retour à la maison. En raison de la situation actuelle concernant le COVID-19, nous devons malheureusement renoncer à un déjeuner commun cette année. Chaque participant recevra une petite collation pour le voyage.

La Présidente :



Diana Barbacci Lévy
Présidente

Pour le protocole :



Matthias Baumberger
Directeur